



Code matériau	Description du matériau	Code calibre			Code usage	Description de l'usage
		Granulats	Enrobés	Bitumes <sup>2</sup>		
AB	Abrasif				A.B.D.E.	Abrasif pour décapage au jet
ABS	Abrasif avec sel	0/D <sup>1</sup>	ECF	PG 52n-34	A.B.R.O.	Abrasif sur route
ACI	Acier	d/D <sup>1</sup>	EC-5	PG 52n-40	A.C.	Accotement
AUT	Matériau indéterminé	AB-10	EC-10	PG 58n-28	A.U.T.	Usage non défini
BA	Barre d'armature	AB-10M	EG-5	PG 58n-34	B.C.	Béton de ciment
BI	Bitume	AB-5	EG-10	PG 64n-28	C.B.A.S.	Couche de base
BT	Bois traité	10-14	EGM-10	PG 64n-34	C.C.O.R.	Couche de correction
BTR	Bois traité recyclé	10-20	ESG-5		C.F.I.L.	Couche filtrante
CACL	Chlorure de calcium	14-28	ESG-10		C.G.	Coussin granulaire et enrobement
CAR	Carotte d'enrobé	2,5-10	ESG-14	Liants d'accrochage en vrac (Norme 4105) Inscrire le nom commercial du liant	C.H.A.P.	Chape d'étanchéité
CLO	Clôture	2,5-5	GB-20		C.S.U.R.	Couche de surface
CM	Argile, silt	20-40	MUN-10		C.U.N.	Couche unique
CR	Criblure	28-56	SMA-10		D.E.B.	Déblai
EB	Enrobé bitumineux	40-80	↑ Lorsque l'enrobé contient des GBR, ajoutez le suffixe R au calibre (ex: ESG-10 R)		D.E.C.	Décohésionnement
EBF	Enrobé pour rapiéçage à froid	5-10			D.E.G.L.	Déglaçage
EMB	Émulsion de bitume	5-14		Émulsions (ASTM)	E.B.	Enrobé bitumineux
FM	Filler minéral (farine de pierre)	5-20		CRS-1	E.B.U.S.	Enrobé pour usage spécial
GBC	Granulat bitumineux concassé	5-28		CRS-1H	E.R.	Enrochement
GBR	Granulats bitumineux recyclés	5-40	Enrobés de réparation à froid	CRS-2P	F.C.I.	Facteur de correction à l'ignition
GC	Gravier concassé	80µm-5			CSS-1	F.O.N.D.
GEOS	Géosynthétique	CG-14	EBFH	CSS-1H	G.E.O.T.	Étude géotechnique
GEOT	Géotextile	CG-20	Barres d'armature	CSS-1P	I.M.P.	Imperméabilisation
GRN	Granulat naturel	CG-56			CSS-1P5	I.N.F.
MDC	Matériau décohésionné	MG 112	10M	HF-150S	L.A.C.C.	Liant d'accrochage
MEMB	Membrane	MG 20	15M	HF-150SP	L.I.A.R.	Lit d'arrêt
MR	Matériau recyclé	MG 20B	20M	RS-1	L.I.M.P.	Liant d'imprégnation
MST	Matériau stabilisé	MG 31,5	25M	RS-1P	L.S.T.A.	Liant de stabilisation
NACL	Chlorure de sodium	MG 56	30M	SS-1	M.E.M.B.	Membrane d'étanchéité
PAV	Pavé de béton	MG 80	35M	SS-1H	M.O.U.V.	Étude pour mouvements de terrain
PC	Pierre concassée	TS1 à TS6	Sels de déglacement		R.A.P.	Rapiéçage
PCFJ	Prod. colm. de fissures et de joints	MR-1				R.E.
PEIN	Peinture	MR-2	NACL1		R.E.C.H.	Rechargement
SC	Scorie d'acier	MR-3	NACL2	Géotextiles	R.E.F.	Recyclage à froid
TBA	Tuyau en béton armé	MR-4	CACL2			R.E.S.
TN	Terrain naturel	MR-5	Scellement et membranes	R1	S.C.E.L.	Scellement de fissures
TOA	Tuyau ondulé en aluminium	MR-6			R2	S.F.
TR	Treillis	MR-7	Type 1	S1-F2	T.R.	Transition
TTOA	Tuyau de tôle ondulée aluminisée		Type 2	F1	T.S.	Traitement de surface
TTOG	Tuyau de tôle ondulée galvanisée		Type 3	P2		
TTP	Tuyau thermoplastique		SCELLFIS	S2-P1		
TV	Terre végétale		ADJOINT	P3		

- Note:** 1. Classes granulaires définies dans NQ 2560-114. L'appellation 0/D ou d/D peut également être utilisée pour les granulats bitumineux concassés (GBR).  
2. Remplacer le « n » par le niveau de sollicitation, soit S, H, V, E ou U. Ajouter le suffixe HRD à la classe de bitume s'il s'agit d'un bitume à haute résistance au désenrobage, le suffixe T pour un bitume contenant un additif qui permet le malaxage tiède, et le suffixe THRD pour une combinaison des deux.

#### Codes des principaux fabricants de produits manufacturés

Bitume		Émulsions		Colmatage de fissures et de joints / Membranes	
751	Bitumar (Montréal)	752	Produits Suncor Énergie S.E.N.C. (Montréal)	757	Henry Canada
759	McAsphalt (Valleyfield)	785	Bitubel (Matane)	758	McAsphalt (Saint-Hyacinthe)
780	McAsphalt (Bécancour)	766	Pavage GIP (GIP Pavage Inc.)	759	McAsphalt (Montréal)
782	McAsphalt (Dieppe)			768	Construction DJL
787	Produits Suncor Énergie S.E.N.C. (Sorel-Tracy)			778	Émulsions Bourget
788	McAsphalt (Saint-John)			775	W.R. Meadows

#### Directives à l'échantillonneur :

- Les cases « Matériau », « Calibre », « Usage », « Prélevé par », « Date », « Soumis par » et « Client » doivent obligatoirement être complétées pour que l'échantillon soit traité par le laboratoire du Ministère.
- Toute indication supplémentaire relativement au traitement de l'échantillon doit être inscrite dans la section « Espace réservé à l'expéditeur ».
- Les échantillons de bitumes et d'émulsions doivent être accompagnés de l'attestation de conformité émise par le fabricant.
- Pour plus d'informations concernant ce formulaire, veuillez vous référer à la plus récente édition du « Guide de l'usager – Échantillon V-1037 » disponible sur [www.transports.gouv.qc.ca](http://www.transports.gouv.qc.ca).